

N° 187

MAI 2013

[WWW.PENNES-MIRABEAU.ORG](http://WWW.PENNES-MIRABEAU.ORG)

[WWW.FACEBOOK.COM/LESPENNES](http://WWW.FACEBOOK.COM/LESPENNES)

le

# Pennois

Pallières

7

8

6

5

4

Un nouveau quartier  
à l'horizon



**VIE LOCALE**  
TOUTES LES INFOS  
SUR LES INSCRIPTIONS

**14**  
**PORTRAIT**  
JEAN-PIERRE  
GIUDICELLI

**SOCIÉTÉ**  
APRÈS LES JARDINS,  
LA VILLA



**DOSSIER**

**PALLIÈRES**  
UN NOUVEAU QUARTIER À L'HORIZON

**SOMMAIRE**

- Santé | page 3
- Édito | page 3
- Ça s'est passé... | pages 4/5
- Vie locale | pages 6/7
- Dans ma ville | pages 8/9
- Dossier | pages 10/13
- Portrait | pages 14/15
- Société | page 16
- Environnement | page 17
- Convivialité | page 18
- Sortir | pages 19/21
- Opinions | page 22
- Pratique | page 23

**Médecins de garde**

**LE 1<sup>ER</sup> MAI (FÊTE DU TRAVAIL)**  
Docteur Demet  
04 91 09 00 00

**LES 4/5 MAI**  
Docteur Tonda  
04 91 51 05 08

**LE 8 MAI (VICTOIRE 1945)**  
Docteur Oddoux  
04 42 02 73 96

**LE 9 MAI (ASCENSION)**  
Docteur Oddoux  
04 42 02 73 96

**LES 11/12 MAI**  
Docteur Marron  
04 42 02 70 75

**LES 18/19 MAI**  
Docteur Carofalo  
04 42 02 55 48

**LE 20 MAI (PENTECÔTE)**  
Docteur Amadei  
04 91 46 38 30

**Pharmacies de garde 8h-20h**

**LE 1<sup>ER</sup> MAI (FÊTE DU TRAVAIL)**  
Pharmacie Centrale  
490, boulevard Barthélémy Abbade  
13730 St Victoret  
04 42 89 10 49

**LE 5 MAI**  
Pharmacie Mermoz  
16, avenue Jean Mermoz  
13700 Marignane  
04 42 09 70 95

**LES 8/9 MAI (VICTOIRE 1945 ET ASCENSION)**  
Pharmacie Grand Vitrolles  
Route nationale 113  
Centre Commercial Carrefour  
13127 Vitrolles  
04 42 46 81 20

**LE 12 MAI**  
Pharmacie du Rocher  
21, avenue Jean Moulin  
13127 Vitrolles  
04 42 89 54 57

**LE 19 MAI**  
Pharmacie du Roucas  
Rue Joseph d'Arbaud  
13127 Vitrolles  
04 42 89 88 22

**LE 20 MAI (PENTECÔTE)**  
Pharmacie Grand Vitrolles  
Route nationale 113  
Centre Commercial Carrefour  
13127 Vitrolles  
04 42 46 81 20

**LE 26 MAI**  
Pharmacie Hôtel de Ville  
Place de Provence  
Centre urbain  
13127 Vitrolles  
04 42 89 52 28

**LE 2 JUIN**  
Pharmacie de la Renardière  
Ctre commercial de la Renardière  
13170 Les Pennes Mirabeau  
04 42 02 83 09

**LE 9 JUIN**  
Pharmacie du Liourat  
Avenue Denis Padovani  
Le Magellan - Bâtiment A  
13127 Vitrolles  
04 42 79 03 20

**LE 16 JUIN**  
Pharmacie de la Frescoule  
122 rue Jean Monnet  
Résidence Vivaldi - Bâtiment A  
13127 Vitrolles  
04 42 75 11 44

**LE 23 JUIN**  
Pharmacie de la Signore  
Rue Michel Jazy  
Centre commercial Concorde Plage  
13700 Marignane  
04 42 88 29 60

**Tous les dimanches 9h-13h**  
Pharmacie de Plan de Campagne,  
Centre commercial Baréoud  
13170 Les Pennes-Mirabeau  
Tél. 04 42 02 64 16

**Urgences**

POLICE MUNICIPALE  
Tél. 04 42 10 60 13

POLICE NATIONALE  
Tél. 04 84 35 39 20

POMPIERS  
Tél. 04 42 15 53 85

**Ambulances**

ARC-EN-CIEL AMBULANCES  
Tél. 04 42 02 82 78

AMBULANCES HORIZON  
Tél. 04 91 51 67 36

AMBULANCES VITROLLES  
Tél. 04 42 78 78 48

**Don du sang**

**MARDI 14 MAI**  
salle Tino Rossi  
15h-19h30

**MARDI 11 JUIN**  
salle du 3<sup>ème</sup> âge des Cadeneaux  
15h-19h30

La suite de la liste n'a pu nous parvenir dans les délais de fabrication du journal. Retrouvez-la prochainement sur le site de la Ville : [www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org) rubrique «Questions de santé?» / «Médecins de garde»



**Pallières II**  
Pour une urbanisation maîtrisée

«Le Pennois» de ce mois traite d'un sujet qui me tient particulièrement à cœur :

L'aménagement de la zone de Pallières II. Comme vous le savez peut-être et comme cela est expliqué dans cet article, cette opération est destinée à urbaniser une zone située en face de l'Agavon sur la RD 113 en allant vers Saint-Victoret et Vitrolles. Ces terrains représentent un enjeu important pour la commune de par leurs dimensions et surtout parce qu'ils sont enclavés en zone déjà urbaine. Comme nous le savons tous, le manque de logements est un drame que vivent bon nombre de Pennois. Nous

travaillons sur ce projet depuis quelques années et nous sommes enfin arrivés à la phase où celui-ci prend officiellement corps. Nous avons décidé sur cet espace de la création d'une ZAC (Zone d'aménagement concerté) où la commune reste maître de ce qui se construit. Vous le savez, le manque de terrain disponible dans notre département est criant. Il nous fallait prendre les devants pour que d'autres, un jour prochain, ne nous imposent pas de construire des milliers de logements qui dénatureraient notre commune. Aujourd'hui, le projet que nous présentons est équilibré, il garantit un quartier où la mixité sociale de notre commune sera respectée et où nous préserverons un caractère villageois gage

d'une vie sociale avec des commerces et des équipements publics (crèche, école, etc). Nous espérons également faire de ce quartier un modèle de développement durable avec de nombreux espaces verts et la création de jardins familiaux. Nous souhaitons ainsi laisser aux générations à venir la possibilité de s'établir aux Pennes-Mirabeau dans un cadre aussi agréable que celui que nous connaissons et qui nous fait aimer notre commune.

Michel Amiel  
Maire des Pennes-Mirabeau



**19**  
**SORTIR**

**PROTEST SONGS**

*«Le Pennois»*

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.  
Direction de la publication Michel Amiel.  
Rédaction Philippe Gallo, Jean-Jacques Adjedj.  
Photos Fabien Mignot.  
Maquette et mise en page Gilles Anfosso.  
Suivi distribution Service communication.  
Contact rédaction [communication@vlpn.com](mailto:communication@vlpn.com)  
Impression Pure Impression, ZAC Fréjorgues ouest,  
34135 Mauguio cedex. Tél. 04 67 15 66 00.  
Tirage à 9000 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune.  
Dépôt légal mai 2005.





31/03 | CINQUIÈME ÉDITION TRÈS RÉUSSIE POUR LE BBOY CONTEST, RENDEZ-VOUS CONNU ET REÇONNU DANS LE MONDE DE LA DANSE HIP-HOP



05/04 | CONFÉRENCE SUR LES TROUBLES «DYS» (DYSLEXIE, DYSPHASIE, DYSCALCULIE, DYSPRAXIE, DYSORTHOGRAPHIE...) SUIVIE PAR UN NOMBREUX PUBLIC



ÇA S'EST PASSÉ AUX PENNES...

DU 06 AU 10/04 | LES JEUNES PENNOIS ONT VISITÉ, AVEC JOIE ET INTÉRÊT, L'EXPOSITION L'ARBRE AUX ESSENCES À LA CAPELANE



03/04 | JOURNÉE SPORTIVE ET SOLIDAIRE AU COMPLEXE SPORTIF JEAN ROURE DANS LE CADRE DE LA 3ÈME SEMAINE DE SENSIBILISATION AUX HANDICAPS



DU 07 AU 13/04 | 27ÈME ÉDITION DU SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE À L'ESPACE TINO ROSSI



12 ET 13/04 | GROSSE AMBIANCE POUR LE FESTIVAL METAL AU JAS ROD



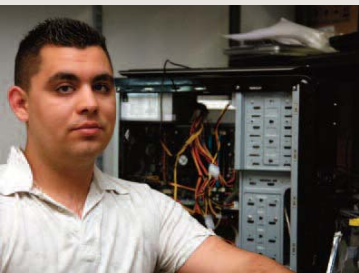
DU 02 AU 05/04 | DES ÉLÈVES ET DES PARENTS HEUREUX À L'OCCASION DES BALLADES ET DE LA SCÈNE OUVERTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE



VACANCES DE PRINTEMPS | ACTIVITÉS, JOIES ET PARTAGES DANS LES CENTRES AÉRÉS DE LA COMMUNE



VACANCES DE PRINTEMPS (BIS) | DÉCOUVERTE DE SPORTS ORIGINAUX, AVEC L'ESPACE JEUNES

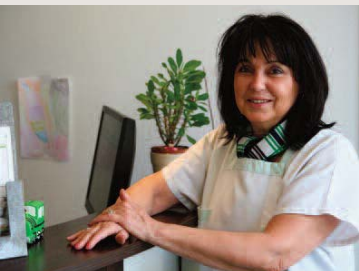


## Réparation informatique

Mickaël Spinelli exerce désormais sa passion au quotidien : l'informatique et plus particulièrement la réparation d'ordinateurs portables. «C'est ma spécialité, mon objectif est de leur donner une seconde vie», explique cet ancien gendarme qui a ouvert sa boutique dans le Vieux-village.

Mais, ce Pennois à la compétence reconnue - et qui a des clients dans toute la France - propose, également, la réparation d'ordinateurs de bureau, la vente de PC et de Macintosh ainsi que la recharge de cartouches d'imprimantes.

La maison du portable, 10 rue Marcel Liotard, tél. 09 53 00 01 29



## Soins visage et corps

«Après avoir tenu plus de vingt ans un institut à Marseille, j'ai eu envie de me lancer dans une nouvelle aventure et ouvrir un salon aux Pennes-Mirabeau, une commune que j'apprécie beaucoup», explique Maria Galdeano, esthéticienne.

Dans cet établissement qu'elle a rénové, elle propose divers soins du visage et du corps : épilation, manucure, modelage, mais aussi des techniques ou traitements spécifiques comme le reiki, le peeling anti-tâches, anti-âge, anti-acnée ou encore la photoépilation. «Il s'agit d'une technique qui permet une épilation durable».

Malys beauté, 152 bis avenue François Mitterrand, tél. 06 68 47 55 77



# Venez découvrir le bus du futur

Une réunion publique est organisée le 21 mai à 18h00 à l'hôtel de ville afin de présenter le BHNS (Bus à haut niveau de service). Un bus, d'un nouveau genre, qui reliera en 2016 Marignane aux Pennes-Mirabeau

Afin de participer à la réduction de la circulation automobile, responsable de la dégradation de la qualité de l'air, le Syndicat mixte des transports de l'est de l'Etang de Berre (SMITEEB) va mettre en place un Bus à haut niveau de service (BHNS), sur le territoire des communes de Marignane, Saint-Victoret, Vitrolles et Les Pennes-Mirabeau. Une nouveauté prévue pour 2016 mais que le SMITEEB présente dès aujourd'hui lors de réunions publiques dont une se tiendra le 21 mai à 18h00 dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville.

Mirabeau et Collège Brassens/Lycée Genevoix à Marignane).

Le BHNS sera également plus accessible avec 33 stations aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite) et équipées de systèmes d'informations sonores et sur écrans. Des aménagements de voirie seront réalisés sur des points noirs du trafic routier afin de créer des voies réservées à la circulation du bus. Couplés avec des détections prioritaires aux feux et aux giratoires, ces aménagements permettront de rendre le bus plus régulier et plus rapide que la voiture et devraient inciter le plus grand nombre à l'utiliser.

Mais les bus ne seront pas les seuls gagnants de ces aménagements. Avec des trottoirs élargis pour les piétons et des voies dédiées aux vélos, mais aussi des parking-relais aux entrées des agglomérations, c'est un nouveau partage de l'espace urbain qui se mettra progressivement en place.

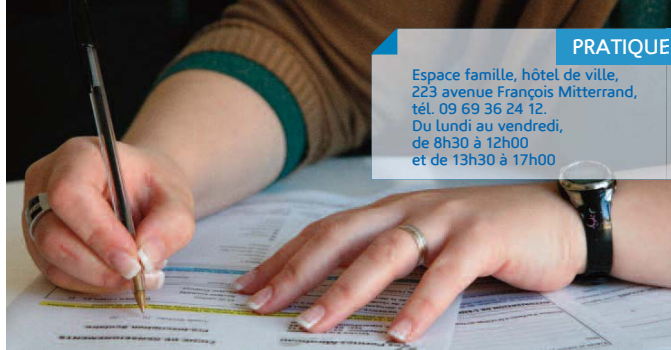
Les travaux auront lieu entre 2014 et 2015 pour une mise en service du BHNS au 1er trimestre 2016.

## Assistantes maternelles, la bonne idée !

Chaque année, toutes les demandes de places en crèches ne peuvent être satisfaites. Mais, il existe une alternative, que certains parents choisissent même prioritairement : les assistantes maternelles.

C'est pourquoi une réunion, ouverte à tous, est organisée le 15 mai, à 18h00, en salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, en présence de

Francette Meppi, adjointe déléguée à la Petite enfance, et Françoise Nardaud Carboni, responsable du Relais assistantes maternelles (RAM) sur les Pennes-Mirabeau. Une très bonne occasion pour obtenir de nombreuses informations sur celles qu'on appelle affectueusement «nounous» et connaître les démarches administratives liées à ce mode de garde.



Espace famille, hôtel de ville, 223 avenue François Mitterrand, tél. 09 69 36 24 12.  
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

# Inscriptions à gogo !

Restauration, accueil périscolaire, centres aérés, mais également stages sportifs ou brevet de secourisme, les inscriptions en tous genres sont de saison.

## Restauration et accueil périscolaire

Les inscriptions ont lieu, à l'Espace famille, du **lundi 3 juin au vendredi 5 juillet**. Pour la cantine, il vous faudra établir un planning prévisionnel de la présence du ou des enfant(s). En ce qui concerne, l'accueil périscolaire, les parents devront aussi définir une périodicité de fréquentation. A noter que cette année, il y aura des tarifs différents pour les familles résidant aux Pennes ou non. Toutes les infos sur [www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org).

## Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

Pour les vacances d'été 2013, l'inscription ou les éventuelles modifications doivent avoir lieu avant le **7 juin**. Les enfants sont inscrits au minimum pour deux semaines. Comme toutes les années, un test de natation (25 mètres) pour les 6 ans et plus devra être fourni à l'Espace famille. En ce qui concerne l'année 2013/2014, les inscriptions ont lieu du **lundi 3 juin au vendredi 5 juillet**. Toutes les inscriptions ou modifications s'effectuent auprès de l'Espace famille.

## Stages sportifs

En 2013, les stages multisports changent de nom et deviennent «stages 13 sport». Destinés aux 10/15 ans, ils se dérouleront du **8 juillet au 2 août**. L'inscription s'effectue sur <http://www.cg13.fr/sport/sport/stages13sport/>. Elle est également possible auprès de la JSPM les **lundis, mercredis et vendredis entre 15h et 19h**. Les tarifs s'élèvent, pour une semaine, à 50 euros et 30 euros pour les bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire. Renseignements : JSPM, 04 91 65 81 90

## Brevet de secourisme

Une nouvelle fois, la Ville propose, en juillet, à des volontaires âgés de 16 à 25 ans de participer à un stage de secourisme, préparant à l'obtention du brevet Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1), avec défibrillateur. Cette formation est payante et s'élève en moyenne à 60 euros... mais aux Pennes-Mirabeau, les stagiaires paieront seulement 15 euros. Dix places sont disponibles et les inscriptions sont **ouvertes**. Renseignements : PIJ, 04 91 81 18 63

## NOUVEAU !

Bonne nouvelle pour les parents adhérents au service internet Espace famille. Tous ceux qui ont fourni une adresse mail sont désormais informés de la mise en ligne des factures ainsi que des périodes de modifications possibles des prévisions pour les ALSH, la cantine et l'accueil périscolaire. Une évolution qui est loin d'être anecdotique puisqu'environ 60% des familles pennoises ont fait le - bon - choix d'utiliser ce service. Les personnes souhaitant en bénéficier

doivent fournir leur adresse mail à l'Espace famille (hôtel de ville) ou se connecter sur le site «Espace famille» à l'aide de l'identifiant et du mot de passe figurant au bas de leur facture. Attention : il convient d'éviter de fournir des adresses professionnelles (en raison des antisipams) et celles comportant un tiret bas ou «underscore» (ex : martine\_dupont).



## Alzheimer : une formation pour les aidants familiaux

5 à 6 heures. Tel est le temps passé quotidiennement par les aidants familiaux auprès de leur conjoint ou parent atteints de la maladie d'Alzheimer. Avec à la clé beaucoup de fatigue physique et morale.

Alors, dans le cadre du Plan Alzheimer, des formations gratuites, financées par l'ARS (Agence régionale de santé), sont organisées afin d'informer et sensibiliser à la compréhension de cette maladie, ses retentissements dans la vie quotidienne, de permettre à l'aidant d'anticiper et mobiliser les ressources internes et externes dans le but de construire un projet de vie avec le malade, tout en se préservant. Cette formation se déploie sur quatorze heures réparties en quatre sessions. Aux Pennes-Mirabeau, elle aura lieu au Pavillon des Fleurs les 6, 13, 20 et 27 juin de 9h à 12h30. Pour les personnes concernées, cette formation est une véritable opportunité, car l'aidant familial est réellement considéré comme un nouvel acteur de santé, influant sur le devenir du malade pour lequel il peut constituer une source de motivation. Mais, encore faut-il qu'il soit bien informé et soutenu. Ce qui permet cette formation puisqu'à son issue, un suivi est proposé à chaque participant.

Renseignements : 04 42 10 11 43



### FERME PÉDAGOGIQUE

Les Services techniques de la Ville ont rénové l'ancienne bergerie de la ferme pédagogique. Une réhabilitation qui va permettre à terme une nouvelle utilisation de cet espace.



### PISTE BMX

Les fans de BMX, et notamment les membres du Bicross des Pennes-Mirabeau, peuvent être ravis. Le circuit Michel Colucci bénéficie désormais d'un éclairage haute qualité qui permet entraînements et compétitions en nocturne.



### SQUARE 1962

Lou Mirabéou, Fête du sport, Festipennes..., le square 1962 accueille régulièrement des manifestations. C'est pourquoi, il a été décidé d'y installer des coffrets électriques permanents.



### ACCESSIBILITÉ

Toujours fidèle à sa politique solidaire envers les personnes handicapées, la Ville a fait mettre en place à la nouvelle mairie un balisage spécifique pour les non-voyants.



### ACCESSIBILITÉ (BIS)

Même volonté du côté du Pavillon des Fleurs où un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) a été créé.



### MOULIN DU DIABLE

Face à l'incivisme et aux dépôts sauvages à répétition, une jardinière a été réalisée sur le chemin du Moulin du Diable. Cela devrait dissuader ceux qui avaient pris la mauvaise habitude de déposer des déchets.

PALLIÈRES

# Un nouveau quartier à l'horizon

**L**e deuxième - et principal - épisode de «Pallières» a commencé mardi 26 mars. Ce jour-là, lors du conseil municipal, l'ouverture de la concertation préalable de l'acte II de cette ZAC (Zone d'aménagement concerté) a été adoptée. Une nouvelle étape dans le développement maîtrisé des Pennes-Mirabeau. Car cette seconde phase qui s'annonce va déboucher dans quelques années sur la création d'un nouveau quartier convivial, à l'image de notre commune. Une évolution entamée en 2009 avec la ZAC Pallières I composée de villas, appartements et d'une plateforme gérontologique (cf. page 16), mais qui va s'accélérer pleinement avec Pallières II. Car cette fois, ce sont environ 950 logements, une école, une crèche, des commerces... qui sont attendus. Découvrez ici à quoi pourrait ressembler ce nouveau quartier pennois.





DÉLIMITATION DE LA ZAC PALLIÈRES II

Le Vieux-village, Les Cadeneaux, La Gavotte, Plan-de-Campagne, le Repos, le Plan-des-Pennes, La Renardière... Eh bien, il va falloir bientôt ajouter un nouveau nom à la liste des quartiers pennois : Pallières. En effet, dans ce secteur situé au nord ouest de la commune, le long de la RD 113, en continuité de la première Zone d'aménagement concerté dénommée «Pallières I», vont être construits dans les années à venir environ 950 logements, mais également une école, une crèche, des commerces, des locaux d'activité... Un projet initialisé en conseil municipal, le 26 mars dernier, par le vote de l'ouverture de la concertation préalable de la ZAC Pallières II et qui correspond à cette logique de quartiers qui fait le charme, la richesse et l'identité de notre commune. Michel Amiel, maire des Pennes-Mirabeau, est très clair sur le sujet : «*Il ne faut pas voir dans Pallières une urbanisation à outrance, mais la réponse à un besoin de logements sans sacrifier la qualité de vie pennoise et la volonté de conserver une taille humaine à notre commune.*»

## Un besoin évident

La zone de Pallières II, avec ses quelques 30 hectares majoritairement non bâtis (espaces à dominante naturelle, agriculture ou friches agricoles), est considérée par la Ville comme l'un des derniers grands secteurs à urbaniser de la commune - et classée comme tel au PLU -. Elle est surtout la seule à même de pouvoir combler un manque, à savoir la création et l'aménagement d'un nouvel espace de développement urbain et social en continuité avec les zones d'activités et les quartiers urbains existants, tout en étant cohérente avec son territoire propre, porteuse de qualité architecturale, paysagère et environnementale. Car il faut se rendre à une évidence : depuis des

années, les Pennes-Mirabeau n'ont cessé de grandir et arrivent désormais à leur taille adulte. Il est donc clair qu'à l'évolution de la population doit correspondre un parc de logements adaptés. Et qu'observe-t-on ici ? Tout d'abord donc une augmentation croissante de la population avec en parallèle, des ménages de plus en plus petits. Avec bien sûr des familles monoparentales ou recomposées de plus en plus nombreuses, entraînant ainsi la multiplication autant que la diversification des besoins en termes de logements. Enfin, le vieillissement de la population participe à la croissance démographique mais aussi à l'évolution de la taille des ménages.

En ce qui concerne les logements, le parc est certes régulièrement en augmentation mais l'offre est peu diversifiée, avec une large part de maisons individuelles (près de 80% du parc immobilier), de grands logements (qui ne correspondent donc plus aux besoins des habitants) et de propriétaires occupants. En outre, malgré plusieurs constructions récentes, le parc social demeure trop peu important et diversifié, avec majoritairement des logements de taille moyenne.

## Une offre adaptée

C'est pourquoi le programme prévisionnel de construction de cette future ZAC intègre des principes de mixité urbaine, sociale et de respect de l'environnement, gages d'un bien vivre ensemble. Ainsi, environ 950 logements seront livrés en trois tranches, ils allieront habitat individuel (maisons individuelles sur lots libres, logements en individuel groupé) aux petits collectifs (logements, de R+2.5 à R+3.5). Toujours dans ce même objectif louable de mixité sociale, ce projet mêlera accession libre (60 % du programme), accession intermédiaire avec prix maîtrisés (10 %) et logements sociaux

(30 %). Les logements sociaux et en accession intermédiaire se retrouveront à la fois dans les collectifs et dans l'individuel groupé.

Autre atout dans ce désir de mixité : la présence de commerces et d'activités sur la zone, mais également d'équipements fédérateurs, à savoir une école, une crèche, un espace convivial, l'actuel service des sports, une halle de 1 000 m<sup>2</sup> ou encore des jardins familiaux sur une parcelle de 4 200 m<sup>2</sup>, véritable clin d'oeil à l'histoire agricole de cette zone. Une diversité rimant avec centralité. En effet, au coeur de Pallières II, il y aura un cours central commerçant, d'un profil de 30 mètres, mêlant les usages : piétons et voitures se côtoieront sur un lieu qui laissera une large place aux premiers, qui pourront ainsi profiter de la présence de kiosques à journaux et de rez-de-chaussées commerciaux tout au long de leurs parcours. Les divers équipements publics étant logiquement connectés à ce lieu central.

Les bâtiments respecteront les hauteurs existantes sur les tissus limitrophes, en évaluant du rez-de-chaussée au R+3.5 maximum, situés justement sur le cours. Ailleurs, les autres bâtiments auront des hauteurs inférieures, établies en fonction de celles existant dans le tissu urbain le plus proche : rez-de-chaussées commerciaux en face du secteur de la Billonne et créant une vitrine depuis la RD113 par exemple, ou maisons individuelles à l'ouest, en lien avec celles de Pallières I. Cela permettra de créer une couture urbaine entre ce nouveau quartier et son environnement immédiat. Les bâtis seront en majorité orientés parallèlement au cours, c'est à dire également parallèles à la RD113 et surtout ils bénéficieront de la vue sur la colline.



OCCUPATION PRÉVISIONNELLE DE LA ZAC PALLIÈRES II

## Un quartier durable

D'ailleurs, outre cette envie de créer un quartier riche en fonctionnalités et usages, le projet de développement urbain de Pallières II sera de haute qualité durable et environnementale. Ainsi, le parti d'aménagement prévoit le maintien des haies de cyprès caractéristiques de l'origine agricole du secteur. De plus, les voies seront pensées de façon à diminuer leur impact visuel et améliorer le confort des piétons. Les trottoirs seront plantés et s'associeront, selon les profils de voie, à des noues (fossés végétalisés), adoucissant ainsi l'aspect routier. La place donnée aux espaces verts sera importante afin de réduire aussi l'imperméabilisation des sols et le ruissellement. Des bassins de rétention à ciel ouvert sont prévus en espaces verts paysagers et des revêtements poreux seront privilégiés pour les espaces extérieurs.

Cette volonté se retrouve également dans la gestion de l'énergie. Aménager et bâtir en composant avec le climat méditerranéen est un des enjeux principaux du projet. De la sorte, pour réduire les besoins énergétiques, il s'agit d'exploiter la lumière et la chaleur du soleil. L'orientation Nord-Sud sera privilégiée afin que les pièces à vivre profitent de l'ensoleillement et des vues. La taille des fenêtres et des baies sera en fonction de cette orientation : larges ouvertures au sud tandis que les fenêtres au nord seront plus petites et permettront aussi de se protéger des nuisances de la RD113 pour les bâtiments concernés.

L'utilisation des énergies renouvelables est un autre objectif. Elles seront privilégiées comme solutions de chauffage (panneaux photovoltaïques, capteurs solaires, filière bois, pompe à chaleur géothermique...), de production d'eau chaude ou encore d'électricité.

Enfin, la qualité de l'air sera préservée puisque ce projet répond à ce principe en donnant une

place prioritaire aux modes de déplacements doux. Le résident sera incité à laisser son véhicule et à circuler à pied en parcourant le cours central, pour aller d'un lieu de proximité à un autre. Afin d'adoucir les circulations, les vélos sont prévus sur la chaussée, à partager avec les automobilistes.

La voie vers ce nouveau quartier est donc tracée. Les Pennois sont invités à l'emprunter car comme l'indique Pascale Rocci, adjointe déléguée à l'Aménagement et à l'Habitat, «*il s'agit d'un projet qui, sur toute sa durée, évoluera en concertation avec la population.*» Des Pennois qui peuvent d'ailleurs d'ores et déjà se rendre au Service de l'urbanisme (rue Jean Aicard) pour faire part de leurs observations.

## ZAC, QUÉSACO ?

«Zone à l'intérieur de laquelle une collectivité publique ou un établissement public décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains, notamment de ceux que cette collectivité ou cet établissement a acquis ou acquerra en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés». Telle est la définition de la ZAC (Zone d'aménagement concerté) dont la commune a fait le choix pour Pallières. Un choix motivé par le fait que cette procédure assure à la collectivité publique une maîtrise du futur projet d'aménagement en cohérence avec les objectifs du projet : mixité des fonctions urbaines (habitat, commerces, services, équipements publics) et développement durable en continuité des tissus existants. La ZAC permet également un montage financier lisible concernant les participations des collectivités. C'est aussi un outil qui permet d'utiliser la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) justifiant l'expropriation des terrains. En effet, bien que la Ville soit déjà propriétaire de quelques terrains d'assiette du projet, il est nécessaire d'en acquérir d'autres (environ 166 000 m<sup>2</sup>). La procédure d'expropriation peut donc s'avérer utile, ne serait-ce que pour engager des négociations... Enfin, la ZAC prévoit la concertation de la population tout au long des études.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2013 : ouverture de la concertation préalable, étude d'impact, lancement du dossier loi sur l'eau, lancement de la DUP, étude de sûreté et de sécurité publique.

2014 : arrêté du dossier loi sur l'eau, arrêté de DUP, modification du PLU, approbation du cahier des charges de cession de terrains (CCCT).

2016 : début des travaux, commercialisation, permis de construire.

2017 : livraison des premiers bâtiments.

JEAN-PIERRE GIUDICELLI

# Un ancien très moderne



Une des dernières recrues du club sportif Pentathlon Pennois est un véritable personnage. Une personnalité aussi. Car Jean-Pierre Giudicelli, médaillé olympique avec l'équipe de France de pentathlon moderne aux JO de Mexico de 1968, se prépare à participer, quarante-cinq ans plus tard, à la Coupe de Paris à l'automne prochain. Une compétition réunissant les meilleurs pentathlètes français qui, en une seule journée, participeront à cinq épreuves : escrime, natation (200 mètres nage libre), équitation (saut d'obstacles), combiné course/tir sur 3 000 mètres. Un pari incroyable. A l'image de Jean-Pierre Giudicelli et de son itinéraire. Un parcours qui commence de l'autre côté de la Méditerranée car quelques mois après sa naissance en 1943, sa mère, veuve de guerre décide d'exercer son métier d'institutrice en Algérie. Un pays dont il s'éprend au point de s'engager dans l'armée au début des années 60, avec l'espoir que l'Algérie demeure française. L'histoire en décidera autrement, mais Jean-Pierre Giudicelli restera militaire pendant quinze ans. «Un militaire un peu spécial puisque c'est au sein de l'armée que se révéleront mes capacités de pentathlète». En effet, en 1964, il participe presque par hasard au championnat de France par équipe de pentathlon militaire et c'est la divine surprise : il remporte le titre avec son régiment bayonnais ! «J'ai deux qualités innées : la force de mon cœur et des capacités en course à pied». La persévérance aussi puisqu'après cette victoire inattendue, il est retenu avec vingt-cinq autres militaires pour intégrer une caserne à Bordeaux dédiée au pentathlon. Les autorités militaires avaient été claires : «Pendant quatre ans, vous allez vous préparer et nous choisirons trois d'entre vous pour représenter la France aux Jeux Olympiques de Mexico». Durant 48 mois, Jean-Pierre Giudicelli s'en-

trainera quotidiennement, du matin au soir. «Certes, pendant cette période, j'étais plus sportif que militaire, mais c'était très intensif, très dur». Mais il ne lâche rien et réussit l'exploit de faire partie des trois élus, accompagnés d'un remplaçant. Direction le Mexique ! «Envisager le podium était une folie», confie-t-il. Mais l'histoire sera belle jusqu'au bout. En effet, alors que l'équipe de France termine à une très honorable quatrième place, la Suède est disqualifiée pour dopage. Jean-Pierre Giudicelli revient alors avec une médaille de bronze inoubliable... même si on la lui dérobera quelques années plus tard dans le cambriolage de sa maison ! «Mais les bons souvenirs de camaraderie au Mexique sont, eux, inaltérables». Ceux de Munich en 1972, il préférerait en revanche les oublier. Sur un plan sportif, c'est une déception car avec ses amis de l'équipe de France, il prend la septième place, et sur un plan humain, c'est une tragédie avec l'assassinat de onze athlètes israéliens. «J'étais détruit...», souffle Jean-Pierre Giudicelli qui 41 ans après n'a «rien oublié». Il reporte alors ses espoirs de revivre de belles choses sur les JO de Montréal de 1976 d'autant qu'il est triple champion de France. Cependant, le temps joue contre lui et on lui fait comprendre qu'il est trop vieux pour y participer... Mais, cet homme au franc-parler n'est pas du genre à se laisser abattre. Il quitte l'armée et décide de devenir professeur d'éducation physique. Et il le devient. «Mon autre rêve se réalisait. De plus j'étais nommé à Fontainebleau où l'on me donnait la responsabilité du Pôle espoirs de pentathlon moderne». Pendant une trentaine d'années, il apportera son expérience à de jeunes

athlètes, deviendra conseiller technique national à Bordeaux puis en Picardie avant de tirer sa révérence en 2008. Son histoire d'amour avec le pentathlon moderne semble alors résolue. Il est usé par les blessures. Mais au fil des mois d'une retraite pourtant bien méritée, il a de plus en plus de mal à supporter qu'on le prenne pour un «vieux». Aussi, fin 2012, Jean-Pierre Giudicelli qui s'était déjà inscrit au Pentathlon Pennois pour apporter ses connaissances, décide de reprendre l'entraînement ! «J'avais surtout envie de me lancer un défi en me fixant l'objectif de participer à la Coupe de Paris à l'automne 2013». Sauf qu'à 70 ans, le corps fait un peu plus mal. Alors, tout comme il y a près de cinquante ans, il s'astreint à une discipline quotidienne qui commence le matin par du Qi Gong, gymnastique traditionnelle chinoise basée notamment sur des étirements, suivi de quelque 1200 mètres de nage libre : «Il y a des jours où je ne tiens pas la distance» sourit-il. Puis, il apporte ses conseils, son expérience auprès des jeunes du Pôle espoirs d'Aix-en-Provence, avant de finir la journée en s'entraînant à l'escrime, la course à pied, au tir au pistolet... mais pas à l'équitation. «Ça coûte cher et je manque de moyens. Même chose pour les tenues ou pour acheter un bon pistolet en remplacement de la vieille pétoire avec laquelle je m'entraîne», explique-t-il. Mais rien ne l'arrêtera. Il le promet et le dit à sa façon : «A la Coupe de Paris, au milieu des pentathlètes actuels, je vais certainement être minable, mais j'y serai !».







SENIORS

## Après les Jardins, la Villa !

Réservé aux personnes valides et autonomes de 60 ans et plus, le foyer logement Villa Mirabeau vient d'ouvrir ses portes. A deux pas de la maison de retraite Les Jardins de Mirabeau. Découverte.

Quatre ans après son ouverture dans la zone de Pallières, la maison de retraite médicalisée Les Jardins de Mirabeau a désormais un voisin : le foyer logement Villa Mirabeau. Composé de 64 appartements (du studio au T2), cet établissement est destiné à des personnes âgées de 60 ans et plus, autonomes, vivant en couple ou seules. «Il s'agit d'un concept idéal pour des résidents à la recherche de vie sociale, d'animation, de sécurité et d'assistance au quotidien. C'est aussi une structure de transition qui permet d'effectuer un passage en douceur entre le domicile et une maison de retraite médicalisée», explique Dominique Ansqer, directeur des Jardins et de la Villa Mirabeau.

### Confort et sécurité

Chaque appartement, d'une superficie oscillant entre 32 et 42 m<sup>2</sup>, est équipé d'une kitchenette, d'une salle de bain privative et d'une grande terrasse, s'ouvrant sur un très grand patio bientôt paysager. Et même si l'autoroute est très proche, tout a été pensé pour que les résidents ne subissent aucune nuisance sonore ou visuelle. En outre, afin de se retrouver le plus possible dans leur cadre de vie, ceux-ci peuvent meubler et décorer leur appartement à leur goût. A l'image d'une résidence hôtelière, la Villa Mirabeau dispose de nombreux services : laverie et ménage gratuits, coiffure, pédicure et,

évidemment, un restaurant fonctionnant tous les jours, avec des repas confectionnés sur place. «Les proches des résidents sont invités à venir partager leur repas lorsque ils le souhaitent», précise Dominique Ansqer. Enfin, une équipe chargée des animations propose un programme varié : sorties, activités manuelles, jeux mémoires, jeux de société, sans oublier le boudodrome et la salle de cinéma. Parallèlement, un service «assistance» a été mis en place pour les résidents qui désirent une aide dans l'accomplissement de certains gestes de la vie courante. Il comprend notamment une permanence de sécurité 24h/24. Pour autant, les personnes accueillies disposent du libre choix de l'intervenant médical ou paramédical.

#### JOURNÉE PORTES OUVERTES

Vous voulez découvrir la Villa Mirabeau, vous informer sur les modalités d'accès ? Profitez de la Journée portes ouvertes du 16 mai. Il est également possible de se renseigner en contactant l'accueil du foyer logement : 04 42 34 18 60.



### Un pôle gériatologique

Avec la Villa Mirabeau, c'est un véritable pôle gériatologique qui est né à Pallières. «L'objectif est d'apporter à la population tous les services pour vieillir chez soi ou en établissement en toute sécurité», indique Dominique Ansqer. En effet, outre le nouveau foyer logement, cette plateforme offre quatre autres secteurs, pouvant répondre à ces besoins. Il y a donc l'unité de 42 places réservée à l'accueil médicalisé des personnes valides, dépendantes ou semi-dépendantes, une autre de 14 places en secteur protégé afin de prendre en charge les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Par ailleurs, on compte 12 places dédiées à l'accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés et, enfin, un SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile) disposant d'une équipe spécialisée Alzheimer.

#### NUISANCES OLFACTIVES

## Bienvenue aux nouveaux nez

Afin d'améliorer la qualité de l'air notamment autour du centre d'enfouissement du Jas de Rhodes, un «jury de nez» avait été constitué en mai 2011. Une démarche efficace qui va être renouvelée.

Même si le bruit demeure la première source de plaintes, d'autres désagréments sont également pris très au sérieux, tels les nuisances olfactives. Ainsi, dans notre commune, dans le cadre de la Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) relative à l'exploitation du centre d'enfouissement technique du Jas de Rhodes, il avait été décidé en mai 2011 de mettre en place un jury de nez volontaires afin d'améliorer la surveillance de la qualité de l'air. Les quelques 1 600 observations faites par ces «nez» indiquent clairement que le déplacement du casier d'enfouissement vers le sud de l'installation a changé la donne. Ainsi, on comptait entre 30 et 55 perceptions d'odeur mensuelles avant travaux contre 2 à 25 à présent. Ce déplacement n'enlève rien par ailleurs aux efforts engagés par l'exploitant pour interdire certains déchets, imposer des

horaires pour la réception d'autres ou encore pour s'assurer du recouvrement réglementaire, que ce soit lors de la réception de déchets reconnus malodorants ou en fin de journée. Enfin, il ressort de ces observations que les odeurs le plus souvent perçues sont celles des ordures ménagères mais que la gêne ressentie reste modérée.

### Sur la base du volontariat

Pour autant, pas question de s'arrêter en si bon chemin. C'est pourquoi, il a été décidé de reconduire cette démarche initiée par la municipalité en partenariat avec AirPACA, organisme chargé de la surveillance de la qualité de l'air. Les nouveaux jurés volontaires, après avoir suivi une formation (d'environ une heure), participeront à la campagne de suivi

des nuisances olfactives en remplissant un questionnaire mensuel. Leurs observations, s'étalant sur une année dans le but de croiser les relevés et les saisons, permettront de continuer à localiser les zones gênées par les odeurs, d'en rechercher les sources potentielles et donc de les réduire. La surveillance des odeurs ne se limitant pas aux jurys de nez, il est possible à chacun d'effectuer des remarques spontanées ou des plaintes lors d'épisodes d'odeurs gênantes auprès d'AirPACA.

Pour devenir «nez bénévole», il faut s'inscrire auprès d'AirPACA : 0800 17 56 17 (appel gratuit depuis un poste fixe). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 17 mai 2013

#### DÉCHÈTERIE

## Sortez couverts !

Pour une meilleure sécurité, il est recommandé de porter un gilet jaune lors de votre passage à la déchèterie des Pennes-Mirabeau.

C'est une évidence, la création des déchèteries a permis une réduction significative des déchets ultimes et donc l'augmentation proportionnelle des déchets valorisés. Il s'agit bien d'une démarche préventive : préserver les ressources, limiter les nuisances, protéger l'environnement. Dans cette même logique de prévention, afin d'éviter des accidents malencontreux, il est vivement conseillé aux utilisateurs de la déchèterie des Pennes-Mirabeau (route de la Carrière) de porter un gilet haute visibilité (identique à celui que l'on se doit d'avoir dans notre véhicule). Pour les mêmes raisons, il est également très important de respecter la signalisation routière du site, de ne pas monter sur les banquettes de déchargement ni de descendre dans les bennes.

#### PRATIQUE

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h et uniquement le matin le dimanche et les jours fériés. Service gratuit limité à un apport quotidien de 1,5m<sup>3</sup>. Déchets acceptés : encombrants, gravats, cartons, ferraille, végétaux, huiles usagées, batteries et déchets dangereux des ménages.

## CONVIVIALITÉ



# la fête des voisins

vendredi 31 mai 2013

## RENSEIGNEMENTS

09 69 36 24 12

**A**tanase Perifan, créateur en 1999 de la Fête des voisins, pouvait-il imaginer que treize ans plus tard ceux-ci se compteraient par millions ? Une histoire incroyable qui commence donc en 1999 par l'initiative de ce Parisien qui convainc les voisins de 800 immeubles du 17<sup>ème</sup> arrondissement de partager un apéritif ou un buffet convivial au moins le temps d'une soirée. 10 000 personnes y participeront.

Dès l'année suivante, l'Association des maires de France puis les bailleurs sociaux soutiennent cette initiative qui se développe alors dans tout le pays. Et même plus loin avec la participation de la Belgique

en 2003 et surtout à partir de 2004 quand la fête se déroule alors dans plus de 150 villes d'Europe et même au-delà : Canada, Japon, Azerbaïdjan... Au point de devenir au fil du temps le premier rendez-vous citoyen en France et dans le monde, avec plus de 15 millions de participants en 2012 !

L'édition 2013 aura lieu vendredi 31 mai. De nombreux Pennois y participeront d'autant que notre commune fait partie des mairies et bailleurs partenaires. Notre ville peut ainsi apporter un soutien à ceux souhaitant faire la fête avec leurs voisins, en fournissant des outils de communication aux personnes qui se manifestent auprès de la mairie.

## Fête des petits

**D**epuis plus de douze ans, des rencontres bienales de la petite enfance sont organisées par les crèches et la halte-garderie de la commune. En 2013, elle a lieu mercredi 29 mai, de 15h00 à 18h00, au Chalet Frédéric Mistral au Parc des Barnouins. Une fête ouverte à tous les petits Pennois et leurs parents.

Les activités seront multiples. À l'intérieur du chalet, petits et grands pourront profiter d'expositions photos et dessins, d'un atelier kamishibai (théâtre d'images), d'un stand de dégustation provençale, de celui de Remise en jeu, une association dont le but est de favoriser l'accompagnement socio-professionnel de personnes en difficulté ; les activités supports à l'insertion étant la remise en état et la vente de jouets d'occasion issus de collectes solidaires.

En extérieur, entraînés par les musiques de l'association A Petits Sons, les enfants pourront participer à un atelier des senteurs, assister à la réalisation d'une fresque avec la plasticienne pennoise Nathalie Van Volsom et goûter aux joies d'un manège à pédales très original ou de tours de calèche. Cet après-midi de fête se clôturera par le spectacle de la halte-garderie, intitulé « Ville de Lumière ».



29 MAI

## Fête des jeunes

**L**e coup d'essai ayant été, en 2012, un coup de maître, le tournoi intercommunal de baby-foot fait son grand retour le 25 mai, de 13h à 18h, au gymnase Jean Roure.

Tout comme l'an dernier, cette manifestation ludique et conviviale regroupera des équipes (mixtes ou non) composées de deux joueurs âgés de 12 à 17 ans venus de différentes communes : Eyguilles, Gignac-la-Nerthe, Les Pennes-Mirabeau, Martigues, Trets, Vitrolles...

Outre le baby-foot, des animations DJ, de magie, de jeu de balle au tambourin, de jeux vidéos et de société sont également au programme. Renseignements : Espace jeunes, 04 91 51 92 03



25 MAI



# Protest Songs

Dans le cadre du Mois du son (cf. page 20), le Collectif musical Anne Gastine présente le 25 mai son spectacle « Protest Songs ». Un concert original où les chansons permettent de dire des choses graves avec la légèreté de la poésie et du décalage.

**D**ébut des années soixante, dans une Amérique marquée par la guerre du Vietnam et la ségrégation, la contestation est vive. Des artistes tels que Woody Guthrie, Joan Baez, Bob Dylan, Otis Redding se posent alors en porte-paroles d'une population qui se sent opprimée.

Dans leurs chansons, cette opposition prend la forme d'une lutte pacifiste. Comment ne pas penser à l'un des morceaux les plus célèbres de Bob Dylan, « Blowin' in the Wind » ? Écrit en 1963 dans le contexte de la guerre du Vietnam et du mouvement pour les droits civiques, il lance, poétiquement, un véritable appel à la liberté et devient l'hymne de toute une génération. Comment oublier « Respect » d'Otis Redding, une chanson aux accents gospels popularisée deux ans plus tard par Aretha Franklin et qui traite du respect de l'homme envers la femme ? On pourrait citer aussi « Saigon Bride » de Joan Baez qui aborde le racisme dans la guerre, en évoquant l'histoire d'un soldat malheureux de devoir laisser sa mariée à Saigon, ou encore « Fortunate Son » de Creedance

Clearwater Revival, fustigeant les fils de politiciens ou de multimillionnaires qui échappent à la guerre... Autant de chansons contestataires qui se sont transmises de génération en génération et demeurent imprégnées dans la mémoire collective comme le reflet d'une société marquée par des années de guerre, d'injustice sociale, de racisme et de mensonges. Des chansons appelées « protest songs ».

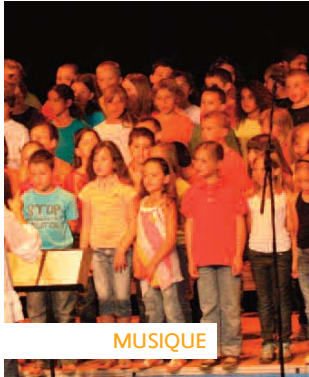
*enfermés*. Pour ces artistes, chanter c'est se mettre en mouvement afin de secouer nos idées et nos corps, pour tout simplement se mettre en marche. À l'instar des protest songs des sixties, même si le Collectif Anne Gastine chante une poésie d'aujourd'hui, « celles des gens de peu, des gens sans parti, sans patrie, des exclus ». Avec une ambition généreuse : à travers une ballade ou une samba, une salsa ou un rock, allumer des lueurs poétiques dans les yeux et dans le cœur du public... qui continueront de briller bien après le concert.

## Songs et songs

Cinquante ans après, le Collectif musical Anne Gastine prend la relève à sa façon avec un spectacle intitulé... « Protest Songs » qui passe par Les Pennes-Mirabeau le 25 mai prochain. « Ce spectacle part d'un sentiment de colère. Celle-ci est notre « bonne conseillère » afin d'écrire et de composer des chansons pour rester éveillés », dit-on du côté de cette compagnie talentueuse. Quinze chansons pour un concert de révolte poétique afin de relater « l'écrasement sous lequel nous sommes

## PRATIQUE

Samedi 25 mai 20h30  
Théâtre Henri Martinet  
Gratuit  
Réservations : 04 42 09 37 80



MUSIQUE



ENFANCE



CONCERT

## Mois du son

Pour la cinquième fois, l'École de musique et d'art dramatique Pierre Barbizet (EDMAD) organise le Mois du son qui permet aux élèves de se produire en public.

Après le spectacle du 25 mai, cette nouvelle édition se poursuivra par la traditionnelle chorale des enfants à l'Espace Tino Rossi.

**Le 28 mai**, après avoir travaillé durant l'année scolaire, les élèves de quatre classes de l'école Castel Hélène, une des Cadeneaux et une des Bouroumettes proposeront un concert autour de la thématique «Chansons d'amour». Trois jours plus tard, rendez-vous au Jas Rod pour une scène ouverte des classes de musiques actuelles de l'EDMAD et d'autres communes invitées.

**Le 8 juin**, c'est à l'école de musique que la classe de clarinettes se produira en compagnie de celle des écoles de Cabrières et Simiane. Les guitaristes seront, quant à eux, en concert à La Capelane le 12 juin et les classes de cuivre le 15 juin sur le... marché paysan de La Gavotte. Ces rendez-vous musicaux et conviviaux continueront jusqu'au fin juin (suite du programme dans le prochain numéro du «Pennois»).

Du 1 au 30 juin

Horaires sur [www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)

Gratuit

Renseignements : 04 96 15 17 99

## Heure(s) du conte

Appréciée des très jeunes Pennois, l'Heure du conte invite les enfants à deux nouveaux rendez-vous à ne pas manquer d'ici la fin de l'année scolaire.

**Mercredi 29 mai.**

15h30 : «Promenons-nous dans le jardin» La compagnie Kroquelalune propose aux enfants de 3 à 5 ans de découvrir les aventures de Lulu la petite tortue. Une tortue curieuse, audacieuse, qui veut escalader le muret du jardin, mais... «patatra» ! Elle se retrouve sur le dos. Elle a beau agiter ses petites pattes dans tous les sens, rien à faire, impossible de se retourner. Pauvre Lulu, qui va l'aider ? Ce conte sera suivi d'histoires courtes sur les petits animaux qui vivent dans les jardins.

**Mercredi 19 juin.**

15h30 : «Les vacances et la mer» Les vacances approchent à grands pas... Alors pour cette dernière Heure de l'année, kamishibai et lecture de plusieurs albums sont au programme pour aller se promener au bord ou sous la mer et ressentir les bonheurs simples de l'été. A partir de 4 ans.

Salle de contes de la bibliothèque de La Gavotte

Gratuit

Renseignements : 04 91 51 22 59

## MUSIQUE baroque

Pour ce nouveau concert, l'Association des amis de l'orgue des Pennes-Mirabeau invite le public à un très beau concert de musique baroque avec orgue et instruments divers et variés. Au total, cinq artistes de talent seront sur scène : Adrien Carré, Alain Vion (violin baroque), Lucie Uzzeni (alto baroque), Anne Garance Fabre dit Garrus (violoncelle baroque) et Isabelle Chevalier (orgue).

Programme :

Georg Friedrich Haendel : Crudel Tiranno, HWV 97, pour soprano, cordes et continuo ; Concerto en do majeur, HWV 115, pour cordes et continuo ; Sinfonia al santo sepulcro, HWV130, pour cordes et continuo Antonio Vivaldi : In furore, RV 626, pour soprano, cordes et continuo ; Cessate, oami, RV 684, pour soprano, cordes et continuo Jean Sebastian Bach : Concerto en fa majeur, BWV 978 - transcription pour orgue d'un concerto de Vivaldi.

Dimanche 2 juin 17h30  
Eglise Saint-Blaise

Gratuit avec «participation au chapeau»

Réervations : 06 10 75 41 09

## GALAS DE FIN D'ANNÉE DES ASSOCIATIONS

JOURS	ASSOCIATION	THÈMES	LIEUX	RENSEIGNEMENTS
08 juin	DIZZY DANSE	Danse	Espace Tino Rossi	06 25 39 66 51
08 juin	STUDIO MELODIE	Chant	Théâtre H. Martinet	06 20 39 75 02
14 juin	ART ET MOUVEMENTS	Danse	Espace Tino Rossi	04 42 02 67 92
15 juin	CITY DANSE	Danse	Espace Tino Rossi	06 07 39 91 36
16 juin	DANCE ATTITUDE	Danse	Espace Tino Rossi	04 91 09 22 19
22 juin	REMOLINO ANDALOU	Danses Ibériques	Espace Tino Rossi	04 42 77 73 30
23 juin	PORTE DES ÉTOILES	Théâtre, danse, chant	Espace Tino Rossi	04 42 02 91 82
28 juin	AGIR	Danse	Espace Tino Rossi	04 42 92 61 81
29 juin	BE BOP N°1	Danse	Espace Tino Rossi	06 10 01 94 93
30 juin	CANTAREN	Groupe vocal	Espace Tino Rossi	04 42 02 54 89

### SYNDICAT D'INITIATIVE

#### Salon de peinture et de sculpture

Le jury présidé par le peintre Jean-Louis Pépin a établi le palmarès suivant :

Palmarès peinture

Prix Huile/Acrylique	Yves Sanchez
Prix Aquarelle	Pascale Bonjean
Prix Pastel/Dessin	Vincent Ringler
1 <sup>er</sup> Accessit	Marie-Christine Mathieu
2 <sup>ème</sup> Accessit	Florence Olivier
3 <sup>ème</sup> Accessit	José Garcia
Accessit	Heris Maryse Rosa Budin
Prix du vernissage	José Garcia

Palmarès sculpture

1 <sup>er</sup> Prix	Serge Azzarello
Accessit	Jean-Pierre Maggiore

#### Marseille Provence 2013

**3-20 Mai** : La folle histoire des Arts de la rue Marseille, Charleval, Lambesc, Marignane, Aureille, Port Saint Louis.

**18 Mai au 9 Juin** : Transhumance, marche au rythme des animaux 40 villes concernées.

**13 Juin-13 Octobre**: Musée Granet Aix "De Cézanne à Matisse" - Musée des Beaux-Arts Palais Longchamp Marseille "De Van Gogh à Bonnard".

#### Billetterie

Pasino d'Aix en Provence :

Didier Benureau 5 juin à 20h30, Julien Clerc 6 Juin à 20h00.

Dôme de Marseille 19 Juin à 20h30

et Halle de Martigues 20 Juin à 20h30 :

Pierre Palmade/Michèle Laroque

« Ils se re-aiment »

#### Renseignements

35 bis, avenue Victor Hugo

Tél. 04 42 02 55 14 Fax 04 42 02 94 66

E-mail : [s.llespennesmirabeau@orange.fr](mailto:s.llespennesmirabeau@orange.fr)

Horaires : lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mardi,

jeudi, vendredi de 14h à 18h, mercredi de 8h à 12h.

### ET AUSSI...

#### FESTIVAL DE MAGIE

**4 mai 20h45**

Organisé par les Magiciens Pennois. Avec Jean-Marie Le Royer, grand professionnel de l'illusion, et en première partie : les élèves et professeurs de l'École de Magie 13.

Espace Tino Rossi - Tarifs : 15 € et 12 € (enfants de moins de 12 ans)  
Réservations : 04 42 02 55 14

#### FESTIVAL LOU MIRABÉOU

**10 au 12 mai**

Parking Tino Rossi.

#### FÊTE FORAINE

**17 au 22 mai**

Parking Tino Rossi.

#### THÉ DANSANT AVEC L'ORCHESTRE ARC-EN-CIEL

**21 mai | 14h30**

Espace Tino Rossi | Tarif : 6 €

Renseignements : 06 68 48 61 42

#### FESTI'THÉÂTRE

**31 mai au 2 juin**

Programme : «Embarquement immédiat» de Gérard Darier (vendredi 20h), «La Saint-Valentin» (ados), création collective et mise en scène d'Evelyne Farci (samedi 15h), «Shakespeare mais qui a dit Shakespeare», création collective et mise en scène d'Evelyne Farci (samedi 20h), «Ne nous laissons pas abattre» d'Isabelle Oheix (dimanche 19h30).

Théâtre Henri Martinet - Tarifs : 5 € pour le spectacle des ados, 7 € pour les autres spectacles

Renseignements : 04 42 02 91 82

En concert au  
**Jas Rod**

**Le 3 Pop Rock**  
Soirée Collectif avec *Exyl, Jafonk et Rayon X*

**Du 8 au 11 Rock progressif**  
Festival Prog'Sud  
Cette quatorzième édition réunira quelques-unes des grandes pointures du rock progressif international

**Le 17 Metal progressif**  
Myrath  
Grande révélation du metal progressif oriental, ce groupe tunisien sera entouré d'Ivalys (metal symphonique), Asylum (metal mélodique) et Amon Sethis (metal progressif oriental)

**Le 18 Rock**  
Tribute Police  
Le groupe The Message permettra aux fans de Sting, Copeland et Summers de réentendre les plus grands morceaux de ce groupe indémodable

**Le 24 Rock progressif**  
Soirée Collectif avec *Elora et Tokamak*

**Le 25 Soirée Années 80**  
Le Jas Rod vous propose de retrouver les plus grands tubes des eighties interprétés en live par un groupe talentueux

**Le 1 juin**  
Tribute Led Zeppelin  
Les musiciens de Big Trouble rendront hommage à l'un des plus grands groupes rock de tous les temps et à des artistes hors-normes : *Jimmy Page, Robert Plant...*

Toutes les infos et tarifs sur [www.jasrod.fr](http://www.jasrod.fr) et au 04 91 51 87 46

LES PENNES-MIRABEAU UNIS POUR L'AVENIR

Il n'est pas dans nos habitudes d'évoquer dans cette tribune des sujets autres que ceux concernant directement Les Pennes-Mirabeau. Nous sommes des élus municipaux et nous concevons notre rôle comme étant de s'occuper des affaires de notre commune. C'est d'ailleurs ainsi que la loi le prévoit : le conseil municipal gère par ses délibérations les affaires concernant la commune. Pourtant, en tant qu'élus municipaux, nous nous sommes sentis agressés par le discrédit que fait peser l'affaire dite Cahuzac sur tous ceux qui ont un jour eu envie de s'occuper des affaires publiques. Comment en arriver à de tels mensonges et de tels comportements ? Et surtout, comment les

qualifier autrement qu'en exprimant notre dégoût le plus profond ? Au sein de notre groupe qui a été élu sous la direction d'un maire portant une étiquette socialiste, nous ne sommes pas tous, loin de là, affiliés à un parti politique. Pourtant, nous nous sentons tous insultés par ce qu'a fait Cahuzac. Nous sommes avants tout des Pennois qui vivons parmi les autres dans une ville de 20 000 habitants où nous avons notre famille et nos amis. Cet homme a sali tous ceux qui, à petite ou à grande échelle, ont essayé un jour de s'investir par envie dans la gestion des affaires publiques. Ce choix demande beaucoup d'investissement personnel et souvent il réclame également

sacrifier quelques aspects de ses soirées et de ses week-ends. Les bénéfices qui peuvent en être retirés au niveau local sont assez maigres mais il est incontestable que chacun d'entre nous en tire un certain plaisir en se sentant impliqué dans les choix qui vont déterminer le devenir collectif de notre ville. Il est plus que malheureux que des hommes comme Cahuzac et d'autres viennent jeter le discrédit sur l'immense majorité de ceux qui pratiquent cette activité en toute honnêteté et en donnant leur maximum.

gauche au service de l'intérêt général. Aujourd'hui, nous sommes loin du compte et aucun des « symboles » qui jalonnent la première année de ce quinquennat n'est là pour nous rassurer.

Serge Baroni (PCF) et Marc Galland (PG) pour le Front de Gauche.

GROUPE PENNES-AVENIR

Le moment est parfaitement choisi, comme l'assouvissement d'une pulsion refoulée : en pleine discussion parlementaire précédant le vote de l'ANI (Accord National Interprofessionnel) que le Medef a porté, le Président de la République élu par une très large majorité de voix de gauche a épinglé les insignes de la grand-croix de la Légion d'Honneur sur le beau costume de Yvon Gattaz, ancien président du syndicat patronal au début des années 80, qui portait alors le nom de CNPF. François Hollande a beaucoup d'humour et le prouve encore ici ! Les salariés vont en rire, pliés en quatre, comme leurs salaires, qui pourront au même

moment après que cette loi scélérate ait été votée à l'Assemblée Nationale, être revus à la baisse en fonction des besoins ( de la situation dit la loi) des entreprises pendant une durée indéterminée. Le manque de gauche de ce gouvernement est de plus en plus criant, et le sentiment de moins en moins confus qu'il avance dans un brouillard de plus en plus épais doit nous faire craindre le pire dans les mois et l'année à venir. Le Front de Gauche que nombre de médias classent parmi « les extrêmes » n'a qu'une ambition, une seule volonté : voir émerger une large alliance de républicains qui se positionneront sur de vrais valeurs de

GROUPE UMP

Cantine scolaire : peut mieux faire ! Pierre podium pour la cantine scolaire des Pennes-Mirabeau, qui se classe en avant dernière position dans le classement national des cantines les moins bonnes de France ! Seule la ville de Clermont (Picardie) fait pire. Trois diététiciennes spécialisées dans la restauration scolaire ont examiné au peigne fin plus de 600 cantines scolaires françaises et passé au crible l'équilibre nutritionnel de quelques 12.000 menus. Ne portant pas sur la qualité gustative des repas, cette enquête a néanmoins permis d'évaluer la fréquence avec laquelle sont proposés sur une période de 20 jours les principaux types de produits

qui composent une alimentation équilibrée, imposée par une réglementation obligatoire depuis 2011. Le dossier, disponible sur le site de l'UFC-Ve Choisir, met donc en lumière les manquements de la municipalité sur de nombreux points, justifiant ce mauvais classement : fréquence du poisson, de la viande, des légumes et des crudités. En revanche, pas de manquement sur les féculents, les produits laitiers, les fruits crus ou les panés et produits hachés (de moindre qualité nutritionnelle). Autant dire donc, que de gros efforts sont encore à fournir sur les aliments de bonne

qualité et recommandés par la réglementation, qui n'est ici pas respectée, la municipalité travaillant sur un cycle de 12 semaines et non 20 jours. Sans nul doute que les pennois attendent bien plus des cantines scolaires, où déjeunent des centaines d'écoliers chaque jour ; le prix du ticket repas ayant augmenté de 17% en 6 ans.

Geneviève Cheiffaud-Battini Robert Roméra contact : 06 14 61 20 35

ENSEMBLE POUR LES PENNES-MIRABEAU

Comme je l'ai exposé au Conseil Municipal lors du débat budgétaire, notre commune doit revoir sans tarder l'équilibre de son budget en réduisant ses dépenses de fonctionnement. Ma proposition n'a pas été entendue par le maire et je me suis trouvé dans l'obligation de ne pas voter pour le budget prévisionnel 2013 qui nous a été présenté au cours de la réunion du 26 mars passé. Je regrette beaucoup que mon avis (que je renouvelle chaque année depuis 2008) ne soit pas pris en compte. Dans la situation de « crise pas pour tous » que subit notre pays, le maire reste indifférent à mes conseils comme si les Pennes Mirabeau,

pouvait par miracle, échapper aux restrictions drastiques que va nous imposer le gouvernement socialiste « dit de gauche » dans les mois à venir. Réduire les dépenses de fonctionnement permettrait d'aider les familles qui se situent dans les couches sociales moyennes (aujourd'hui matraquées d'impôts) ainsi que celles en grandes difficultés qui se retrouvent, quelquefois même, en situation de détresse extrême. Nous savons tous que nous faisons parti des communes qui ont de grands revenus. Paradoxalement, le maire rappelle souvent que 60% de nos Administrés sont éligibles aux logements sociaux car ils sont dans la

couche sociale défavorisée. Alors, pourquoi ne pas revoir le déséquilibre de la gestion financière de notre commune et prendre des initiative en faveur des Pennois. Pourquoi ne pas suivre l'exemple de ces municipalités, qui, pour compenser la baisse du pouvoir d'achat, ont diminué la taxe d'habitation ou celles qui sont même allés jusqu'à baisser les indemnités perçues par le maire et ses adjoints pour renforcer l'action sociale par solidarité avec leurs Administrés. Les Pennois pourraient enfin se poser un jour la question : le socialisme est-il vraiment social ? Et si oui, pour qui ?

Gilbert POUSSSEL gilbertpoussel@orange.fr

PERMANENCES MAIRIE

RENDEZ-VOUS AVEC LES ADMINISTRÉS	tous les mois sur rendez-vous	Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et mairie annexe de la Gavotte	09 69 36 24 12
ORDRE DES AVOCATS Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	le mercredi 14h30-16h30	Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence	04 42 21 72 30
MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE M. Vincensini reçoit, sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	les lundis et mardis matin	Mairie : 7, rue P. et M. Curie Aix-en-Provence MJD : bât I2, 2, rue Raoul Follereau Aix-en-Provence	04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
OFFICE NOTARIAL	Permanence le 1 <sup>er</sup> jeudi de chaque mois 10h30-12h	Office notarial des Pennes-Mirabeau, 51, av. Plan de Campagne	04 42 46 99 99

PERMANENCES JURIDIQUES

CONCILIATEUR DE JUSTICE M. Maury	le 1 <sup>er</sup> et le dernier mercredi du mois 14h-17h30 sur rendez-vous		04 91 65 82 20
CONSULTATION JURIDIQUE (CDAD) sur rendez-vous	Permanence le 3 <sup>ème</sup> mercredi du mois 8h30-12h	Centre Marcel Cerdan 3, chemin des Fraises 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 65 82 20
AIDE AUX VICTIMES	Permanences les 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudis du mois 9h-12h		04 42 52 29 00

ACTION SOCIALE

ÉCRIVAIN PUBLIC M. Blasini	les 15 et 29 mai de 14h à 17h30	Hôtel de Ville	09 69 36 24 12
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...		Chef-lieu : 15, av. Victor Hugo Gavotte : 77, av. François Mitterrand	04 42 10 11 43 04 91 09 77 04
PERMANENCE APA ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE Conseil général	Permanence le 1 <sup>er</sup> lundi de chaque mois 14h30-17h30	CCAS de la Gavotte 77, av. François Mitterrand	04 91 09 77 04
SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE Le Rayon de soleil		81, av. François Mitterrand	04 91 60 55 23
CARSAT SUD-EST (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	du lundi au vendredi 8h-17h	35, rue George 13386 Marseille Cedex 20	39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés) www.carsat-sudest.fr

EMPLOI/LOGEMENT

PÔLE EMPLOI Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, sur rendez-vous, à l'antenne de Marignane	du lundi au jeudi 8h30-15h le vendredi 8h30-12h30	Le Gabian du Moulin, av. René Dubois, BP 77 13721 Marignane cedex	3949 www.pole-emploi.fr
MISSION LOCALE BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-17h	Centre Marcel Cerdan 3, chemin des Fraises 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 65 82 20
POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-18h	89, avenue François Mitterrand	04 91 81 18 63
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) Avec un agent administratif, sans rendez-vous Avec une assistante sociale, sur rendez-vous	Permanence 1 jeudi sur 2 (semaine impaire) 9h-12h lundi, mardi, jeudi matin et mercredi après-midi	Centre social 93, avenue François Mitterrand, La Gavotte	04 91 51 08 60 04 91 05 54 97 (pour les rendez-vous)
ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)	Permanence le 1 <sup>er</sup> mardi de chaque mois 9h30-12h30, 13h30-17h	ADIL des Bouches-du-Rhône Antenne de Vitrolles bât. la Ginstière (quartier des Plantiers)	04 96 11 12 00
ADRM Bureau de l'habitat et rénovation de façades Mme. Khalifa	Permanences le 2 <sup>ème</sup> mercredi de chaque mois le 4 <sup>ème</sup> vendredi de chaque mois 9h-12h	Mairie annexe de la Gavotte Mairie annexe chef-lieu	04 91 09 52 00
CAUE Architecte conseil du CAUE M. Nahabedian	Permanences tous les 2ème et 4ème vendredis de chaque mois 9h-12h	Service Urbanisme Rue Jean Aicard, Les Cadéneaux	04 91 09 52 00

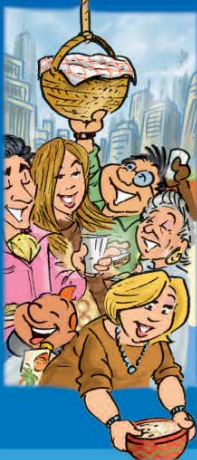
ENVIRONNEMENT

DÉPÔT ET RAMASSAGE DES DÉCHETS Encombrants et déchets verts			0810 00 31 10
DÉPÔT EN DÉCHETTERIE - Déchets encombrants, gravats, cartons, ferrailles, électronique... - Déchets verts conditionnés, encombrants, cartons et gravats - Tôles en fibrociment contenant de l'amiante - Huiles végétales	du lundi au samedi 9h-12h, 14h-17h dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes (particuliers) Route de la Carrière, Les Pennes Peyrolles Rousset Rousset, La Parade, Bouc-Bel-Air, Peyrolles, Saint-Paul-lez-Durance et Pertuis.	04 91 51 02 16 04 42 67 18 41 04 42 29 15 96



# Aux Pennes-Mirabeau

Vendredi  
31 mai 2013,  
invitez vos voisins  
à prendre  
un verre !



## **Vous voulez participer à la fête des voisins ?**

Mettez une affiche dans votre hall, ou devant votre maison, en y inscrivant votre nom, l'heure et le lieu de l'apéritif et glissez les invitations dans les boîtes aux lettres ou sous les paillasons !

Vous pouvez vous procurer l'affiche et les invitations pour vos voisins dans votre mairie ou votre organisme HLM, s'ils sont partenaires, ou en la téléchargeant sur notre site internet.

**N'hésitez surtout pas à vous regrouper avec d'autres voisins  
pour organiser ensemble cette soirée !**

**Chacun pourra apporter quelque chose (quiche, boissons, gâteau...).**

# la fête des voisins

[www.immeublesenfete.com](http://www.immeublesenfete.com)